

10 février 2025

## **Rapport des travaux du Service de l'action sociale du 10 février 2025**

Le Service de l'action sociale travaille pour améliorer la vie des personnes handicapées.

Le Service de l'action sociale s'intéresse à plusieurs questions.

Par exemple :

- Est-ce que les personnes handicapées sont bien accompagnées ?
- Est-ce qu'elles peuvent participer à la vie de la société ?
- Est-ce qu'elles peuvent prendre des décisions ?
- Est-ce qu'elles peuvent faire des choix pour leur logement ?
- Ou pour leur travail ?

Pour répondre à ces questions,

le Service de l'action sociale a fait 3 travaux :

1. Une évaluation des besoins
2. Une étude sur l'accompagnement des adultes avec autisme
3. Une enquête en ligne auprès des personnes handicapées

## **1. Evaluation des besoins**

Le DSSC c'est le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Le DSSC a fait une évaluation des besoins.

L'évaluation permet de savoir :

- De quoi les personnes handicapées auront besoin dans le futur ?

L'évaluation regarde les besoins qu'il y aura entre 2025 et 2028.

Cela aide à savoir :

- Combien de places il faut dans les institutions ?
- Comment distribuer l'argent ?
- De combien de personnel les institutions ont besoin ?

Pour faire l'évaluation, le DSSC a travaillé et discuté avec :

- Des institutions
- Des organisations

Voici les résultats :

- Les personnes handicapées auront besoin de 87 nouvelles places pour habiter dans une institution.
- Elles auront aussi besoin de 192 nouvelles places pour travailler.

Il faut aussi développer :

- l'accompagnement à domicile
- et l'intégration professionnelle.

Pour répondre à ces besoins,  
cela va coûter presque 60 millions de francs.

Le canton paie environ 45 millions de francs.  
Les subventions vont augmenter de presque  
25 millions de francs pour la période de planification.

Le Service de l'action sociale a un budget limité.  
Il va devoir choisir ce qu'il veut payer en priorité.  
Il va regarder ce qui est le plus urgent.  
Deux réunions sont prévues pour discuter de cela.

## 2. Etude sur l'accompagnement des adultes avec autisme

Le DSSC a demandé un rapport

sur l'accompagnement des personnes avec autisme.

La Haute Ecole de Travail Social de Lausanne a fait ce rapport.

Dans le rapport, il y a :

- Un résumé de ce qui existe déjà pour accompagner les personnes avec autisme
- Des recommandations pour améliorer l'accompagnement

Les recommandations c'est comme des conseils à suivre.

Avec ces recommandations, on pourra :

- Mieux accompagner les personnes handicapées
- Former les travailleurs sociaux
- Mieux organiser les services
- Informer la société

Voici les résultats :

- Toutes les situations sont différentes.
- Il faut continuer à s'adapter à chaque situation.
- Il y a déjà 4 institutions spécialisées pour l'autisme.
- Donc, il **ne** faut **pas** créer une nouvelle institution centrale pour les personnes avec autisme.

Voici les recommandations :

- Il faut continuer à développer des services spécialisés.
- Il faut créer un centre de compétences pour l'autisme.
- Il faut développer l'accompagnement ambulatoire.

L'accompagnement ambulatoire,  
c'est quand les personnes peuvent rentrer le soir à la  
maison.

- Il faut créer de nouveaux services  
pour accompagner les personnes de tout âge.
- Il faut mieux organiser l'accompagnement  
entre les services généraux et les services spécialisés.
- Il faut informer la société sur l'autisme.

### **3. Enquête en ligne auprès des personnes handicapées**

Le Service de l'action sociale a fait une recherche en novembre 2024.

Avec cette recherche, on veut savoir :

- De quoi les personnes handicapées ont besoin
- De quoi les personnes handicapées ont envie

Les personnes handicapées ont répondu aux questions en ligne.

Il y a eu 1 300 participants.

Il y avait des questions sur :

- Le logement
- L'accompagnement
- Les loisirs
- Le travail

L'OCQH est l'Office cantonal de coordination pour les questions sur le handicap.

L'OCQH a analysé les résultats.

Les résultats sont :

- La plupart des participants sont contents des services.
- Les participants veulent choisir où ils habitent.
- Ils n'ont **pas** envie de vivre en institution.  
Ils préfèrent rester à la maison, ou chez un proche.
- Ils veulent trouver un travail.
- Ils veulent recevoir de la reconnaissance pour leur travail.
- C'est difficile de recevoir de l'argent pour les services à domicile.
- Il n'y a pas assez de services pour soulager les proches aidants.

Les proches aidants sont des personnes de la famille, ou des amis, qui s'occupent des personnes handicapées à la maison.

L'OCQH étudie encore ces résultats.

L'OCQH donnera ensuite des recommandations au Département.

Vous avez des questions ?

Alors vous pouvez contacter :

- Mathias Reynard, chef du DSSC, au 027 606 50 95
- Ou Gaétan Debons, chef de l'OCQH, au 027 606 11 00